



COMPTE-RENDU

Appui à la concertation pour le projet de liaison douce entre le plateau et la plaine de Bouliac

> Compte-rendu de la réunion publique du 27 juin
2023

Contexte

Au regard du contexte national et de la politique métropolitaine en faveur des mobilités actives, la ville de Bouliac et Bordeaux Métropole ont souhaité mener une réflexion en concertation avec la population bouliacaise autour de la création d'une liaison douce entre la plaine (route de Latresne) et le plateau (centre-ville) de Bouliac.

La commune de Bouliac se trouve en grande partie à l'extérieur de la rocade bordelaise et de la RD113, voie rapide entre Bordeaux et Latresne. Ces infrastructures ainsi que le coteau de Bouliac constituent une barrière physique importante aux modes de déplacements doux. De plus, les contraintes d'emprise et de soutènement sur la côte de Bouliac imposent des études complexes et des aménagements conséquents.

C'est dans la perspective de permettre aux usagers cyclistes et piétons de franchir ces barrières physiques que ce projet a vu le jour. Les objectifs sont aussi de relier Bouliac ainsi que les communes du Sud-Est vers la Garonne et vers l'agglomération Bordelaise, de favoriser les mobilités actives sur cet itinéraire et de démocratiser l'usage des Vélos à Assistance Électrique (VAE).

La démarche de concertation s'organise autour de plusieurs temps de rencontre avec la population de Bouliac et a été initiée par une série d'entretiens, un questionnaire diffusé largement et une balade participative. Elle se poursuit aujourd'hui avec une réunion publique d'information et participative.

Objectifs de la réunion publique

> **Présenter les premiers résultats de la concertation et recueillir des réactions**

Cette réunion d'information a permis de présenter les premiers résultats recueillis lors de la concertation (entretiens, questionnaires, balade) et de faire réagir les participants sur ces derniers.

> **Présenter l'état d'avancement de l'étude et les prochaines étapes**

En parallèle de la concertation, l'étude d'aménagement a progressé avec la réalisation d'un diagnostic. L'état d'avancement de l'étude a été présenté ainsi que les étapes à venir.

> **Recueillir des contributions pour le projet sous forme d'appel à idées et les localiser**

Cette réunion publique fut aussi l'occasion d'inviter les participants à continuer à contribuer au projet grâce à un format participatif.

Compte-rendu de la réunion

> Accueil - émargement

11 personnes présentes à la réunion

> Introduction par M. le Maire et la Métropole

M. le Maire a remercié les participants de leur présence - notant cependant un nombre limité de personnes - ainsi que l'équipe-projet de Bordeaux Métropole et les AMO de concertation et de programmation urbaine pour leur travail. Puis, il a rappelé la commande transmise à la Métropole, qui est de relier le haut et le bas Bouliac par une liaison douce. Bordeaux Métropole a ensuite présenté et remercié les équipes de travail de ce projet.

L'ensemble des éléments de présentation des différents intervenants ci-dessous sont détaillés dans le support de présentation de la réunion.

> Présentation du contexte du projet par **Bordeaux Métropole**

Les sujets abordés :

- Les raisons de la réflexion de ce projet sur le périmètre d'étude et les contraintes constatées (franchir le coteau, connecter la rive droite et la rive gauche, connecter Bouliac à l'Entre-deux-Mers et à Bordeaux Métropole, garantir une continuité cyclable, etc.)
- Les projets d'aménagement cyclables alentours
- Le calendrier du projet : le diagnostic, le programme, la conception, l'exécution

> Présentation du diagnostic et des enjeux par **Hors Champs**

Les sujets abordés :

- Les résultats du diagnostic et les enjeux identifiés

> Présentation de la concertation par **EU&C**

Les sujets abordés :

- Les objectifs et le déroulé de la concertation
- Les premiers résultats
- Les prochaines étapes

> Présentation des pistes programmatiques par **Hors Champs**

Les sujets abordés :

- Les scénarios programmatiques
- Les avantages et inconvénients
- Les questions restantes

> Temps d'échange - animé par **EU&C**

> La piste cyclable du Chemin de Malus est très confortable mais peu utilisée par les vélos, pourquoi ?

D'après les résultats de la concertation, cela serait probablement dû au petit dénivelé qu'il peut y avoir sur cette route. Mais quand nous l'avons traversé pendant la balade participative, le chemin de Malus a été plébiscité, donc peut-être qu'il s'agit d'une méconnaissance. Peut-être qu'il s'agit aussi d'un défaut de fléchage.

Les débouchés de ce chemin sont le croisement avec la Belle Étoile d'un côté (dangereux) et le carrefour de Vettiner de l'autre (moins dangereux que l'autre). Par ailleurs, il faut se pencher sur la destination de l'utilisateur : s'il se rend au centre-bourg depuis la Belle Étoile, il emprunte le Chemin de Malus, mais la plupart des utilisateurs restent sur l'itinéraire de la côte de Bouliac ; peut-être que les nouveaux équipements en cours sur la place Vettiner justifieront davantage son utilisation.

> L'association ACB fait attention depuis longtemps à ce projet. Nous ne nous étions pas posé la question de la création d'un aménagement du site Crabot. Ce soir, on apprend que les débouchés de l'Avenue de la Belle Étoile et de la Route bleue sont interrogés, les 2 pourraient être exploités. Il faudrait privilégier l'option stationnement pour la Route bleue, afin de permettre aux piétons de se garer avant d'aller à pied au chemin de Crabot. Via le Chemin de Crabot, il faudrait permettre d'évoluer dans un sens et dans l'autre et de pouvoir accéder à la plaine et d'évoluer vers l'ancienne voie de chemin de fer Eymet.

Il y a un problème malgré tout : nous sommes moins nombreux que la dernière fois. La concertation touche maintenant ses limites. Aujourd'hui, nous vous avons tout dit. Le 2 septembre, y aura-t-il du monde ?

Le Forum public de septembre va nous permettre de croiser des publics que nous n'aurions pas eu l'occasion de croiser autrement et de leur présenter le projet et les résultats de concertation.

> Vous avez repéré le chemin de l'Ermitage au cours de votre étude. Beaucoup de sportifs viennent sur ce chemin pour s'entraîner, c'est impressionnant ce qui peut s'y passer. Vous l'avez repéré sans vous centrer sur l'approche sportive, mais c'est important pour Bouliac.

> Conclusion de M. le Maire

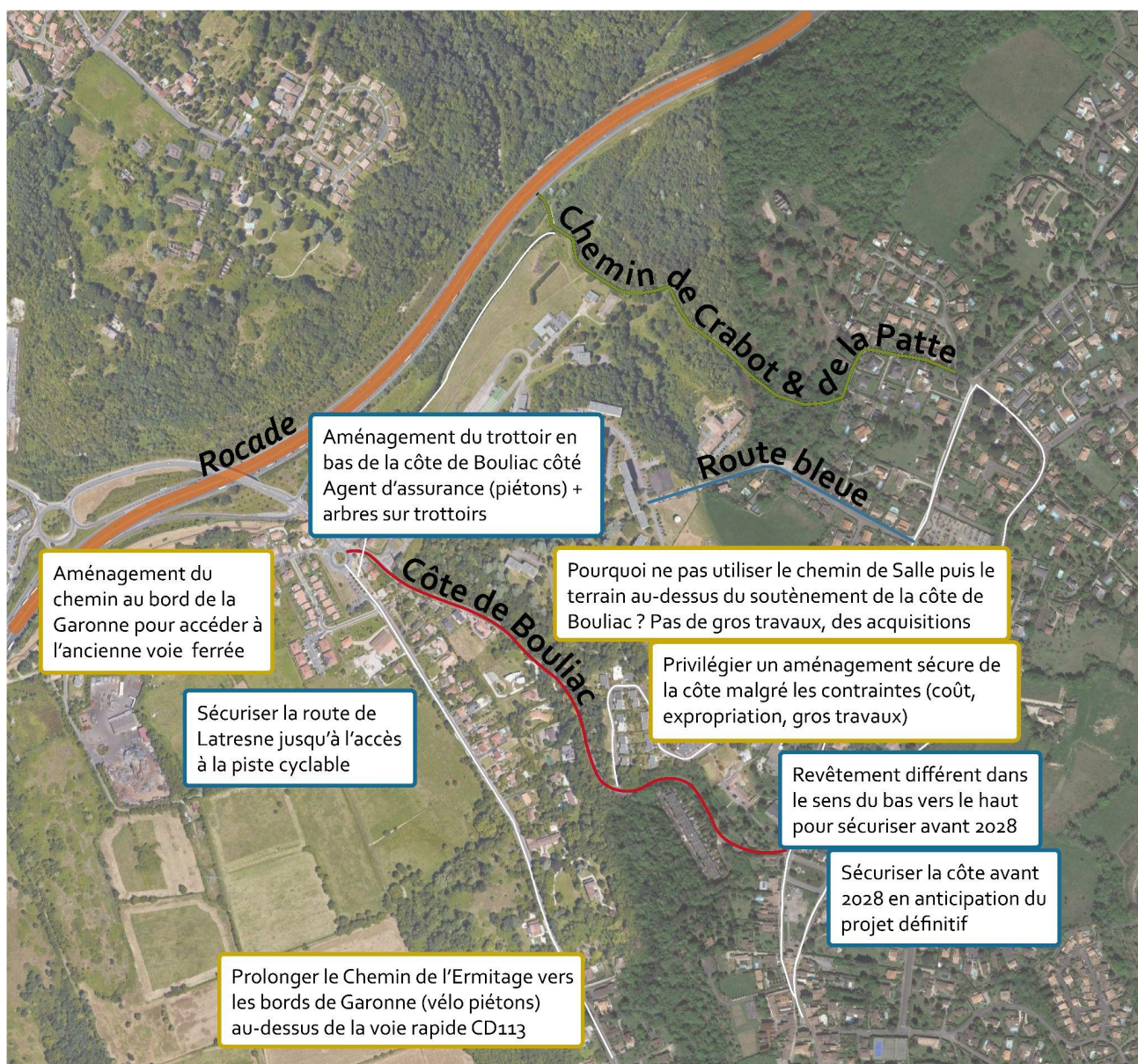
Les études qui ont été faites étaient nécessaires pour arriver à cela. C'est un petit projet, mais qui demande du temps d'études. La route de Latresne, cela fait 10 ans que nous l'avons faite. Le Chemin des Collines se fera cet été. Tous les projets seront fait, mais pour certains cela prendra du temps : on le voit avec la reconstruction de la salle des fêtes.

Stand participatif autonome

Une cartographie en A0 du site était proposée, sur laquelle les participants ont positionné des cartes propositions thématiques :

- ambiances (revêtement, éclairage, cadre, etc.)
- itinéraires (points noirs, points stratégiques, etc.)
- confort (mobilier, ombrage, petit équipement, etc.)
- sécurité (cohabitation entre les modes, co-visibilité, marquage de la présence du vélo, etc.)

Ce temps était également destiné à ce que les participants complètent les questionnaires de satisfaction de Bordeaux Métropole et a permis de faire un rappel sur le site de la participation de la Métropole.



Conclusion

Deux thématiques ont été mobilisées sur le support AO : la sécurité et les itinéraires.

> Sécurité

Les contributions des participants font ressortir la côte de Bouliac comme itinéraire à sécuriser dès maintenant (avant 2028) et ceci malgré les contraintes liées aux coûts, à l'expropriation et aux gros travaux. Cela inclut l'aménagement d'un trottoir en bas de la côte de Bouliac pour les piétons à l'emplacement de l'agence d'assurance RDA Rive droite Assurance en amont du rond-point de Chronodrive, une sécurisation à proximité des arbres présents sur les trottoirs et la mise en place d'un revêtement différent du bas vers le haut de la côte.

La route de Latresne est aussi mentionnée dans les itinéraires à sécuriser, et ceci jusqu'à l'accès à la voie Eymet.

> Itinéraires

Des connexions pour accéder aux itinéraires cyclables sont proposées : un prolongement du Chemin de l'Ermitage vers les bords de Garonne au-dessus de la voie rapide CD113, l'aménagement du chemin au bord de la Garonne pour accéder à l'ancienne voie ferrée, l'intégration du chemin de Salle et du terrain au-dessus du soutènement de la Côte de Bouliac à l'itinéraire, cela ne nécessitant pas de gros travaux.

Annexes

Émargement

1	GAUTRONNEAU	Florence (VéloCité)
2	MAILLOT	Marie Paule
3	DESCHAMPS	Pierre
4	HAMMOUCHE	J.-Pierre
5	PONS	Patricia
6	BUREAU	Francine
7	DELACHIENNE	Monique
8	VILARINO	Maria Helena
9	GOUMARD	Gérard
10	BLACKFORD	Christopher
11	BONNIN	Anita